



La G@zette du Bignolas

Octobre 2021

Le Carré Vert



MAIRIE

1 rue du Bignolas
86800 Bignoux
Tél. : 05 49 61 21 91
Fax : 05 49 46 10 73
contact@bignoux.fr
www.bignoux.fr

f : @bignoux

**Lundi, Mercredi,
Jeudi et Vendredi :**
9h-12h & 14h-17h
Mardi : 14h-19h

MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27
biblio_bignoux@yahoo.fr
Permanence d'accueil :

Mardi : 16h-19h
Mercredi : 10h-12h & 14h-18h
Vendredi : 16h-19h
samedi : 9h-12h

ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

DÉCHÈTERIES :

Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :
14h-17h45
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45
Mercredi, Jeudi et Samedi :
14h-17h45

Saint-Julien l'Ars

**Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-
medi :** 8h-11h45 & 14h-17h45
Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :

Vanessa Valade

Responsable de la publication :

Emmanuel Bazile

Patrimoine Bignolais - La minute « Nature » -1

Toutes les communes de France et du sud de l'Europe sont confrontées à l'augmentation du nombre de déchets abandonnés le long des routes. Ainsi, sur l'ensemble de la commune de Bignoux et le début de l'année 2021, plus d'une tonne de déchets vient d'être collectée par une dizaine de bénévoles.

Trois types de déchets sont observés sur la commune de Bignoux:

1) Les objets de petite taille tombés de la poche ou jetés par la fenêtre de l'automobile (cannettes en aluminium ou en verre, mouchoirs en papier, mégots, masques, restes de restauration rapide ...),

2) les déchets verts tombés de la remorque ou d'une poubelle de jardin, souvent souillés de plastique ou métal, et délibérément laissés à la croisée de chemins ou le long d'une haie,

3) les encombrants et les déchets de chantiers, que l'on découvre
- soit dans des décharges historiques (les anciens « bourriers », ces fosses où l'on tolérait les décharges avant que les déchetteries ne soient créées),
- soit dans des décharges récentes, abandonnés de façon sauvage et illégale à l'aide d'une remorque ou d'une camionnette.

Tous ces déchets n'ont rien à faire là où ils se trouvent. Ces déchets représentent une pollution visuelle, chimique (plastique, produits de droguerie), et sont pour certains des dangers potentiels de blessures ou incendie (bouteilles en verre éclatées par les engins de broyage, mégots abandonnés en forêt). Il sont le témoin d'une incivilité plus ou moins consciente et volontaire.

Si la vue de ces déchets abandonnés en pleine nature vous pose problème, venez rejoindre notre groupe de bénévoles composés de randonneurs, coureurs à pied, chasseurs, tous amoureux de la nature et volontaires pour donner un peu de leur temps libre pour l'agrément de tous les Bignolais... (Contacter la mairie pour plus d'informations).

Mots clés : déchets abandonnés - trois types de déchets



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population se déroulera du **20 janvier au 19 février 2022**. Vous êtes disponible, sérieux/sérieuse et rigoureux/rigoureuse et vous souhaitez vous investir dans le rôle d'agent recenseur pour notre commune, alors n'hésitez pas ! Contactez la mairie pour plus de renseignements.

SUPER !!

L'AIDE AUX DEVOIRS REVIENT...

Madame CHARRIER et Madame CATIN attendent vos enfants dès le **mardi 5 octobre 2021**.

Elles seraient ravies d'accueillir un·e ou deux bénévoles ayant envie de s'investir dans cette expérience auprès des enfants. (Merci de contacter la mairie)

Pensez à inscrire vos enfants :

les mardis et jeudis : de 17h à 18h/18h30

Contact : Eloïse, Nadine et periscolaire@bignoux.fr



LES TAP SONT DE RETOUR ...

Les Temps d'Activité Périscolaire c'est quoi ?

Des activités organisées par la municipalité et animées par le personnel et des intervenants extérieurs (associations, clubs, bénévoles, etc.) Ces temps ont pour objectif de faire "vivre ensemble" les enfants, à travers des activités sportives, culturelles et artistiques.

C'est quand ?



Les mercredis de 11h à 12h



Les enfants participeront à deux activités par période (entre chaque vacance) en alternant chaque mercredi entre, une activité sportive et une activité culturelle ou artistique. Un programme des activités sera distribué en début de chaque nouveau cycle.

Comment ça fonctionne ?

Informations :

- La sortie s'effectuera pour tous les enfants de la PS au CM2 au portail de l'école à 12h.
- Aucun autre service périscolaire n'est mis en place en parallèle des TAP.
- Un service de garderie est proposé de 12h à 12h30.
- Les enfants qui ne participent pas au TAP devront être récupérés à 11h au portail.
- Les tarifs en vigueur s'élèvent à 1.50€ par enfant, le reste étant pris en charge par la collectivité.